

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASPRUJ

Samedi 28 avril 2018, à 10h00, au Centre de Sornetan

Présences :

Comité :
Toufiq Ismail
Mary Montini
Jean-Jacques A Marca
André Bron
Charles Cattin
Georges Daucourt
Pierre-Alain Girard
Myriam Theurillat
Dominique Suisse
Miriam Quenet (prise du pv)

Une liste des membres présents circule dans l'assemblée.

Excusés : Isabelle Lecomte, rédactrice de l'Hôtâ, Le Gouvernement Jurassien, par le biais de sa chancelière Gladys Winkler-Docourt, le conservateur de l'Office des Monuments Historiques, Marcel Berthold, et Christine Salvadé, Cheffe de l'Office cantonal de la Culture.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale - liste des présences
2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Réception des nouveaux membres / démissions
4. Rapport d'activité
5. Comptes 2017, rapport des vérificateurs, budget 2018
6. Publication de la revue de l'Hôtâ 42/2018
7. Nomination du Comité
8. Nomination d'un/e président/e
9. Modification des statuts : Art. 1 dernier alinéa
10. Activités futures
11. Rapprochement avec Patrimoine Suisse, Section Jurassienne - discussion
12. Divers et imprévus

1. Ouverture de l'assemblée générale

Président par intérim, Toufiq Ismail ouvre l'assemblée et salue tous les membres présents. Il cite les personnes excusées puis passe la parole à Pierre-Alain Girard pour le programme de la journée :

Au programme : -Visite guidée du Temple de Sornetan et d'un grenier rénové au village.
- Apéritif offert par l'ASPRUJ
- Repas au Centre

- Départ pour la visite du hameau de Monible et de la chèvrerie de Ronald Sommer, avec dégustation de fromages.

Au fond de la salle, Pierre-Alain a préparé une exposition de livres et d'ouvrages d'auteurs illustrant la belle région dans laquelle nous sommes aujourd'hui !

Remerciements à Pierre-Alain pour son organisation et son travail.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale

Myriam Theurillat nous donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Ne soulevant aucune objection, il est approuvé à l'unanimité avec remerciement à son auteure.

3. Réception des nouveaux membres / démissions

Nouveaux membres au sein de l'ASPRUJ : Serge Roos, Dominique Suisse, Miriam Quenet, Marie-Christine et Alain Coullery, Chantal et Yves Riat.

Outre la démission de la présidence de Pierre Grimm, 11 autres démissions de l'association pour raison d'âge notamment, ont été enregistrées.

Total actuel des membres actifs : 415 membres, dont 65 couples.

4. Rapport d'activité (voir annexe)

Un riche rapport des activités de l'année dernière a été lu par Toufiq. Notamment : la nouvelle structure du comité, le suivi des avis de construction dans le canton du Jura, la course d'automne, le rapport des Journées du Patrimoine à la maison paysanne de Saint-Brais ainsi que la dernière revue de l'Hôtâ, laquelle a malheureusement été très vite épuisée !

Nos remerciements vont à l'auteur du rapport.

5. Comptes 2017, rapport des vérificateurs, budget 2018

Mary nous donne lecture des comptes détaillés, par rubrique :

| | | |
|----------------|---------------------|--------------|
| - Comptes 2016 | déficit : | CHF 4'940.02 |
| - Comptes 2017 | bénéfice net : | CHF 546.75 |
| - Budget 2018 | bénéfice escompté : | CHF 1'900.00 |

Roger Vorpe nous lit leur rapport.

Celui-ci ne faisant l'objet d'aucune question, décharge est donnée aux vérificateurs des comptes et de la caissière, avec nos remerciements.

Mary nous lit les économies réalisées :

- 1) **Frais de boissons des séances du comité**, en raison de la tenue de chaque séance chez un des membres.

- 2) **Changement de banque de l'association** : une économie de frais a été rendue possible lors du changement de notre compte bancaire de la Banque Raiffeisen à la Banque Cantonale du Jura, cette dernière répondant davantage à nos besoins.
- 3) **Déménagement du local** de l'ASPRUJ à Porrentruy. De par son déplacement au-dessous de la Galerie du Sauvage, à la Rue de Chaumont, le loyer se monte actuellement à **CHF 400.- par mois** ; un peu moins cher qu'auparavant...
- 4) **Stock des anciens numéros de l'Hôtâ** restés en surnombre : Caritas Jura est venu les chercher gratuitement. Un nombre minimum de **30 exemplaires** a été gardé au local.
- 5) Modification de notre assurance **Responsabilité Civile** : suite au changement de local, elle s'élève actuellement à **CHF 150.-**.
Nous ne résisterons pas à la tentation de donner un bref historique de notre nouveau local. Il s'agit d'une ancienne écurie, dotée de planelles d'époque, avec une rigole au milieu...Pas très facile de stabiliser les meubles !
- 6) **Toutes les cotisations 2017 on été payées.**

Mais également des rentrées d'argent :

- 7) **Location** dans notre local de 2 armoires par Patrimoine Suisse : **CHF 100.-/mois.**
- 8) **Autre rentrée d'argent, suite à l'achat** par une personne du Noirmont de chaque numéro de l'Hôtâ.

Autres informations concernant le site Internet

Proposition de Toufiq d'augmenter le budget pour le site Internet qui a besoin d'une meilleure visibilité, notamment :

- Insertion d'une section réservée au comité,
- Proposition dans l'assemblée d'améliorer le site et de l'adapter aux nouvelles technologies. En effet, avec les téléphones portables actuels, le site Internet ne fonctionne pas correctement sur les applications mobiles !
- Suggestion de Pierre Grimm de transférer le fichier de l'Hôtâ sur notre site.

L'approbation du budget pour le site Internet est donnée sans abstention, passant de CHF 1'500.- à **CHF 2'500.-**.

6. Publication de la revue de l'Hôtâ 42/2018

Toufiq présente le comité de rédaction et lance un appel à chacun qui souhaiterait faire un article.

- Pour les activités en préparation : si certaines personnes souhaitent communiquer un sujet ou produire un article, elles sont les bienvenues et peuvent s'adresser à la rédactrice.
- Un membre de l'assemblée relève une belle présentation du graphisme de l'ouvrage dans le n°41. Il regrette cependant une moins bonne lecture depuis que l'encre pâle est utilisée par rapport au type de papier actuel. Nous en tiendrons compte dans la prochaine édition.
- Un autre membre, ayant fait à l'époque un article, félicite le comité en disant que cela « faisait chaud au cœur de redécouvrir son propre parcours (...) » !

7. Nomination du comité

- Retrait du comité de Toufiq Ismail-Meyer pour un nouveau projet personnel. Il reste cependant membre de l'ASPRUJ.

- Proposition de maintien au comité des membres suivants : Jean-Jacques A Marca, André Bron, Charles Cattin, Georges Daucourt, Pierre-Alain Girard, Isabelle Lecomte, Mary-Lise Montini, Myriam Theurillat, Dominique Suisse et Miriam Quenet, toutes deux nouvelles. Acceptation à l'unanimité avec applaudissements.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, Toufiq remercie et exprime le plaisir qu'il a eu à travailler au comité.

8. Nomination d'une présidente

La place restée vacante depuis le départ de Pierre Grimm et aucune autre candidature ne s'étant présentée à ce poste, c'est **Dominique Suisse** qui est proposée à la présidence. Accueillie avec enthousiasme et applaudissements, elle se présente : motivée par les buts ainsi que la manière de fonctionner de l'ASPRUJ, notre nouvelle présidente insiste sur la nécessité de sensibiliser une majorité de gens à la sauvegarde de notre patrimoine. Et ce, tout en évitant que des groupes régionaux ne se forment au sein même de l'association. En effet, face aux défis qui nous attendent, il est important de rester unis !

9. Modification des statuts

Art. 1 dernier alinéa : « Le siège ainsi que le for juridique de l'Association sont ~~au domicile du président~~ à Delémont. »

La nouvelle présidente étant domiciliée dans le Jura-Bernois, à Tramelan, une modification des statuts s'impose et proposition est faite d'en modifier la phrase citée ci-dessus.

- Demande d'un membre : les subventions accordées à l'ASPRUJ sont-elles bernoises ou bi-cantonaux ? Le comité répond qu'elles sont jurassiennes.
- Une contribution du Conseil du Jura-Bernois pour l'Hôtâ avait eu lieu en 2011, sans toutefois qu'elle n'ait été renouvelée. Et ce, bien que le Jura et le Jura-Bernois aient toujours été mis en valeur dans les 40 numéros de l'Hôtâ !
- Dans le canton de Berne, Patrimoine Suisse est subventionné par le Jura-Bernois. Dans le canton du Jura, sa demande n'a malheureusement pas abouti cette année.
- Suggestion est faite dans l'assemblée d'effectuer une demande de subvention au canton de Berne.
- Bien que d'accord, Toufiq recommande de se donner le temps de réfléchir sur une année, notamment pour des raisons de status.
- A la demande de l'assemblée, notre nouvelle présidente répond qu'elle est elle-même favorable à mettre le siège à Delémont, en regard de l'évolution de l'ASPRUJ.
- Il est donc procédé au vote de la modification de l'article 1, dernier alinéa. Une majorité de oui l'emporte, sur 1 non et 5 abstentions.
- Autre question posée : y a-t-il actuellement plus de membres de l'ASPRUJ dans le JU-BE que dans le Jura ? - Mary répond qu'elle ne peut y répondre dans l'immédiat, n'ayant pas de statistique disponible.

10. Activités futures

- 1) **Journées Européennes du Patrimoine** : la date du 1^{er} septembre prochain est annoncée par André Bron. Le thème sera : « Sans frontières ». En collaboration avec Parc naturel régional du Doubs, nous irons à Chauvilliers, en France voisine. Dans

une ancienne ferme datant de 1689 et appartenant à Odile et Philippe Riat, cette ancienne ferme possède encore 2 cuisines voûtées ! Un appel est également fait à Jean-Paul Prongué pour nous faire un exposé de l'Histoire de cette région (échange de territoires entre l'évêché de Bâle d'alors et l'état français). Il nous sera aussi possible de visiter les citernes d'Epiquez.

- 2) **Course d'automne** : la date ainsi que le lieu resteront encore à définir.
- 3) **Réorganisation du site Internet** : notre site Internet datant de quelques temps déjà, il a été décidé de le remanier.

11. Rapprochement avec Patrimoine Suisse Section Jurassienne

Une discussion concernant le rapprochement de l'ASPRUJ avec la section jurassienne de Patrimoine Suisse doit être amorcée. Bien que travaillant déjà étroitement, ces deux associations de valorisation et de défense de notre patrimoine seraient plus unies face aux défis de préservation du patrimoine qui nous attendent. Le but serait aussi d'éviter que certaines activités ne se chevauchent entre l'ASPRUJ et Patrimoine Suisse.

Face à un certain scepticisme venant de l'assemblée, des arguments sont avancés par Toufiq :

- Le temps ainsi que les ressources gagnées sur un rapprochement pourraient servir à d'autres activités plus propres à l'ASPRUJ.
- L'érosion des adhérents due à l'âge pourrait à terme mettre en péril l'existence-même de notre association.
- La section jurassienne de Patrimoine Suisse profite des prestations de l'association faîtière nationale, notamment par une administration centrale à Zurich. Par exemple : gestion des membres, cotisations, rappels, impressions, etc...
- Pour les recours contre des projets de rénovation ou déconstruction, Patrimoine Suisse (en tant qu'organisation nationale) dispose de plus de poids, notamment pour aller jusqu'au Tribunal fédéral (cf Ferme Charpiloz à Rossemaison).
- Un adhérent, faisant lui-même partie de Patrimoine Suisse, juge la structure insuffisante dans le Jura pour permettre de suivre suffisamment les dossiers litigieux.
- Ce même adhérent propose également qu'un conseil paritaire « Jura/Jura-Bernois » voit le jour avec la mise à disposition d'architectes permettant un conseil technique.
- Question d'une participante qui demande s'il y a des fusions avec d'autres associations en Suisse ? - Pas à leur connaissance, mais Toufiq et Myriam se renseignent.
- C'est maintenant à l'ASPRUJ de décider de son avenir.
- La discussion se clôt et décision sera prise lors de la prochaine assemblée générale, en 2019.
- Une brochure du même nom qui existe déjà paraît 4x par année et est présentée.

12. Divers et imprévus

Remerciement au nom du comité à Toufiq pour sa participation active aux différents dossiers nous concernant. Myriam lit un texte de reconnaissance pour ce départ du comité. Claude Jeandupeux informe l'assemblée de la tenue le 12 mai prochain de la Journée des Moulins Suisses, dont la visite de la scierie à Saicourt, dans le Jura-Bernois.

Une participante attire notre attention sur le bâtiment de la cure de Sornetan, bâtiment près du temple devant lequel nous passerons pour notre visite du village.

Pierre-Alain Girard fait la promotion d'une photo ancienne (années 1920) et plus récente du Chemin du Pasteur Frêne à Sornetan.

Toufiq mentionne les Portes Ouvertes le 16 juin prochain, lors des Journées SIA, de la ferme à Pleujouse, laquelle était visitée par l'ASPRUJ l'année dernière !

Lucienne Lannaz fait la promotion de la Fondation du Banneret Wisard.

Fin de l'assemblée générale à 12h00, avec un peu de retard sur le programme.

Delémont, le 28 avril 2018

Miriam Quenet